



# PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

## *à Saint-Michel-en-Brenne*

Le passeport est un document de voyage individuel qui permet à son titulaire de certifier de son identité.

### À noter :

Il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents.

**Le délai de traitement d'un passeport est d'environ 1 mois**

### Durée de validité :

Mineur : 5 ans / Majeur : 10 ans

### Où s'adresser ?

À la Mairie de Saint-Michel-en-Brenne

Renseignement ou prise de rendez-vous au 02 54 38 00 69.

### Horaires d'accueil de la station d'enregistrement :

Du Lundi , Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

### Pour l'enregistrement du dossier, 20 minutes environ sont nécessaires.

Lors de la demande et pour le retrait du passeport, vous devez vous présenter en personne, pour une prise d'empreintes digitales.

### Pièces à fournir :

- 1 photo d'identité couleur récente (datant de moins de 6 mois) format 35x45 mm, Conforme à la norme ISO/IEC 19794-5 : 2005.
- **Timbres fiscaux :**  
**86 € pour les adultes,**  
**42 € pour les mineurs de 15 à 17 ans,**  
**17 € pour les mineurs de 0 à 14 ans.**  
(Mézières-en-Brenne : Librairie Mr Daubord / Martizay : Bar Mr et Mme Berthault / Le Blanc : Trésorerie et bar).
- Un justificatif de domicile (datant de moins de 6 mois) à votre nom.  
**Si vous habitez chez un particulier (parents, ami, ...)**  
Il faut présenter les 3 documents suivants :
  - Pièce d'identité de la personne qui vous héberge,
  - Son justificatif de domicile à son nom,
  - Attestation d'hébergement.
- Pour un mineur, pièce d'identité du parent complétant l'autorité parentale.
- Livret de famille (pour les femmes ou si décès du ou de la conjoint(e)).
- Carte Nationale d'Identité plastifiée.  
(si pas de CNI un **extrait d'acte de naissance copie intégrale datant de moins de 3 mois**)
- L'ancien passeport ou, à défaut, une déclaration de perte.